

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : SNEP-FSU – 76 rue des Rondeaux – 75020 PARIS

Identité	Date de naissance ____/____/____		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom					Code établissement			
	Nom de jeune fille					Nom			
	Prénom					Adresse complète			
	Adresse complète					Echelon (pour les détachés)			
	Mail					Situation administrative (entourez ci-dessous)			
	Téléphone fixe					TNR*		Résident	
Téléphone portable				EEMCCP2		Résident agrégé		Contrat local	
*TNR=Titulaire Non Résident, c'est-à-dire des titulaires en contrat local									

Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin				
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.				
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale					Date et signature				

Cotisations SNEP-FSU HORS de FRANCE 2021-2022

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	↓ ↓ ↓ ↓ ↓	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS		141 €	161 €	170 €	178 €	183 €	193 €	205 €	217 €	231 €	246 €
	Prof EPS classe normale biadmissible			167 €	174 €	183 €	195 €	204 €	217 €	232 €	247 €	256 €
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe – PCEA Hors Cla	217 €	227 €	242 €	260 €	275 €	289 €	297 €				
	Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.	253 €	267 €	281 €	300 €	320 €	332 €	349 €				
	CE		135 €	141 €	148 €	154 €	161 €	167 €	175 €	183 €	193 €	203 €
	CE Hors Classe			193 €	203 €	228 €	244 €					
	CE Classe Ex.	228 €	246 €	260 €	275 €	289 €	297 €					
	Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
	Agrégé - CTPS		184 €	187 €	201 €	212 €	226 €	241 €	257 €	274 €	289 €	300 €
	Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe	274 €	289 €	300 €	320 €	332 €	349 €					
	Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
	Agrégé Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	300 €	320 €	332 €	349 €	349 €	362 €	381 €				
	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	74 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4			118 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6			147 €	
Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2		88 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5			132 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7			161 €		
Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3		103 €										
Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.												
Pour des cas particuliers, contactez directement le secteur : hdf@snefpsu.net												
	Contrat local HDF et retraité résident HDF : Montant net du traitement ou de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 601 € → Groupe 0	35 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4			94 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8			148 €	
Entre 601 € et 1 150 € → Groupe 1		51 €	Entre 1 801 € et 2 050 € -4 groupe 5			103 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9			160 €		
Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2		68 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6			117 €	Supérieur à 2 900 € →groupe 10			168 €		
Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3		83 €	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7			134 €						
											134 €	

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snefpsu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse	_____
Compl. d'adresse	_____
CP - Ville	_____
Pays	_____
Code IBAN	_____
Code BIC	_____
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCİ DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI →	<input style="width: 100px;" type="text"/>

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
A :
Le :
Signature :

! CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 180 € ne vous coûte réellement que 61,20 €.